

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2015 – 04 - 03

Séance du 14 avril 2015

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

L'an deux mille quinze, le quatorze avril,

Représentés : 5

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

**AMENAGEMENT
DE LA DETTE**

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, CIDALE, GIACALONE, LALESART, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TROGNO, Messieurs, BERNARD, GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, SERRE, VALENTIN

**EMPRUNTS SOUSCRITS
AUPRES DU
CREDIT AGRICOLE**

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Angèle BERTOIA (procuration à Madame Marguerite TROGNO), Stéphanie LEITE (procuration à Madame Elisabeth LALESART), Isabelle VIDAL (procuration à Monsieur le Maire), Messieurs Gérard BUONCRISTIANI (procuration à Madame Christine ORSINI), Patrice CATTAUI (procuration à Monsieur Louis FERRARA).

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Il est rappelé que la Commune a souscrit le 30 juin 2009 (tirage), deux emprunts d'un montant de 1 000 000 € chacun.

Il s'agit des contrats de prêts suivants :

- n° 00600297650 d'un montant initial de 1 000 000 €, souscrit sur une durée de 20 ans,
- n° 00600297653 d'un montant initial de 1 000 000 €, souscrit sur une durée de 20 ans.

Après négociations engagées à l'initiative de la Commune, l'établissement prêteur a proposé une offre de réaménagement au 30 avril 2015 desdits contrats de prêt, établie avec capitalisation des frais de réaménagement et rallongement de la durée des financements.

Cette offre conduisant à une diminution du taux fixe et des annuités, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir en approuver les réaménagements tels que détaillés ci-après :

1. Situation actuelle :

N° prêt :	00600297650	00600297653	TOTAL
Montant initial :	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 673 167,50 €
Capital restant dû au 30/04/2015 :	836 583,75 €	836 583,75 €	
Durée restante au 30/04/2015 :	170 mois	170 mois	
Taux fixe actuel :	5,26 %	5,26 %	
Périodicité :	Annuelle	Annuelle	
Type échéances :	Constantes	Constantes	
Montant des échéances (capital + intérêts) :	82 021,03 €	82 021,03 €	
Total intérêts dus au 30/04/2015 :	357 081,69 €	357 081,69 €	714 163,38 €

Total CRD	Taux Moyen	Durée moyenne
1 673 167,50 €	5,26 %	15 ans

2. Situation après réaménagement :

Capital restant dû au 30/04/2015 :	1 673 167,50 €
Frais de réaménagement capitalisés :	150 000,00 €
Nouveau CRD au 30/04/2015	1 823 167,50 €
Durée prêt de réaménagement au 30/04/2015	20 ans
Taux plafond au 30/04/2015	2,83 %
Périodicité :	Annuelle
Type échéances :	Constantes
Montant des nouvelles échéances (capital + intérêts) :	120 627,51 €
Nouveau montant annuel à rembourser	120 627,51 €
Nouveau Total des intérêts dus :	589 382,80 €

Classification du taux payé selon la charte Gissler : 1A (indices zone euro ; Taux fixe simple)

Le Conseil Municipal, par :

25 Voix POUR

5 CONTRE

(Monsieur Jean-Luc BERNARD, Mesdames Elisabeth LALESART, Stéphanie LEITE (procuration à Madame Elisabeth LALESART))

(Monsieur Claude GIULIANO, Madame Béatrice AIELLO)

2 ABSTENTIONS

(Monsieur Dominique OLIVIER, Monsieur Philippe SERRE)

1 NE PARTICIPE PAS AU VOTE

(Madame Andrée SAMAT)

- Adopte l'exposé qui précède,
- Approuve la proposition de réaménagement au 30 avril 2015, telle que détaillée ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à signer les avenants correspondants.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY